

VILLE  
DE  
VAUCRESSON



Ville de VAUCRESSON

CONSEIL MUNICIPAL  
DU  
16 FEVRIER 2012

SECRETARE DE SEANCE :

EN EXERCICE : 29

**PRESENTS**

**Le Maire**

Mme Virginie MICHEL-PAULSEN

**Les Adjoints**

M. Eric FLAMAND  
Mme Catherine BLOCH  
M. Alain SAINT PIERRE  
Mme Valérie CASTELNAU  
M. Xavier DENEUX  
Mme Diane de ROBIANO  
M. Henri de NONNEVILLE  
Mme Anne-Lorraine LESIEUR

**Les Conseillers**

M. Jacques MARLIER  
Mme Fabienne GARON  
M. Raymond FEUGA  
M. Anne SCHEIFF  
M. Christine de LABOULAYE  
M. Gérard TRENGA  
Mme Brigitte CAROUGE  
M. Christophe MOULLE BERTEAUX  
M. Amaury de MENTHIERE  
M. Patrick WUHLIN  
Mme Florence JUIN  
M. Fabrice FAGES  
Mme Dominique VILGRAIN TESQUIER  
M. Jean-Jacques LOBEL  
M. Louis VALLIN  
Mme Martine ROZEC-GIRODROUX  
Mme Anne BOURON  
M. Romain CARAYOL  
M. Arthur LORY

**ABSENTS NON REPRESENTES**

M. Stéphane MICHEL

POUR : 28  
CONTRE : 0

TRANSMIS A LA PREFECTURE LE :  
20 FEV. 2012

AFFICHEE LE :  
20 FEV. 2012

**4. DELIBERATION n° 2012 - 4 - Modification de la Carte Scolaire**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil douze, le seize février à vingt et une heures, en salle des mariages de la mairie de Vaucresson, les membres du Conseil municipal de Vaucresson se sont réunis sous la présidence de Virginie MICHEL-PAULSEN, Maire, pour la séance à laquelle ils ont été régulièrement convoqués le jeudi 9 février 2012.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Education, article L.212-7

CONSIDERANT que la sectorisation demeure en vigueur dans les écoles publiques du premier degré,

CONSIDERANT que l'affectation des élèves dans ces écoles relève de la responsabilité des communes,

CONSIDERANT que la répartition des effectifs entre les écoles doit être équilibrée,

CONSIDERANT la construction et la livraison de nouveaux logements,

CONSIDERANT que le Maire, en tant qu'agent de l'Etat demeure seul compétent pour délivrer le certificat d'inscription scolaire qui indique l'école que doit fréquenter l'enfant,

CONSIDERANT que les élèves doivent être scolarisés dans l'établissement correspondant à leur lieu de résidence,

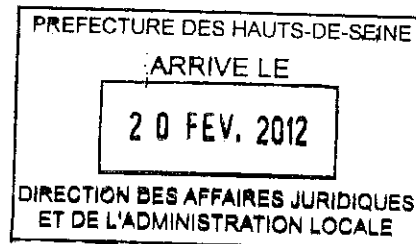
CONSIDERANT la réunion du groupe de travail du 23 janvier 2012,

CONSIDERANT l'avis de la Commission Scolaire en date du 31 janvier 2012,

**Le Conseil municipal ayant entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré,**

**AUTORISE** Madame le Maire à appliquer aux écoles maternelles et élémentaires la sectorisation conforme à l'annexe jointe.


**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.**

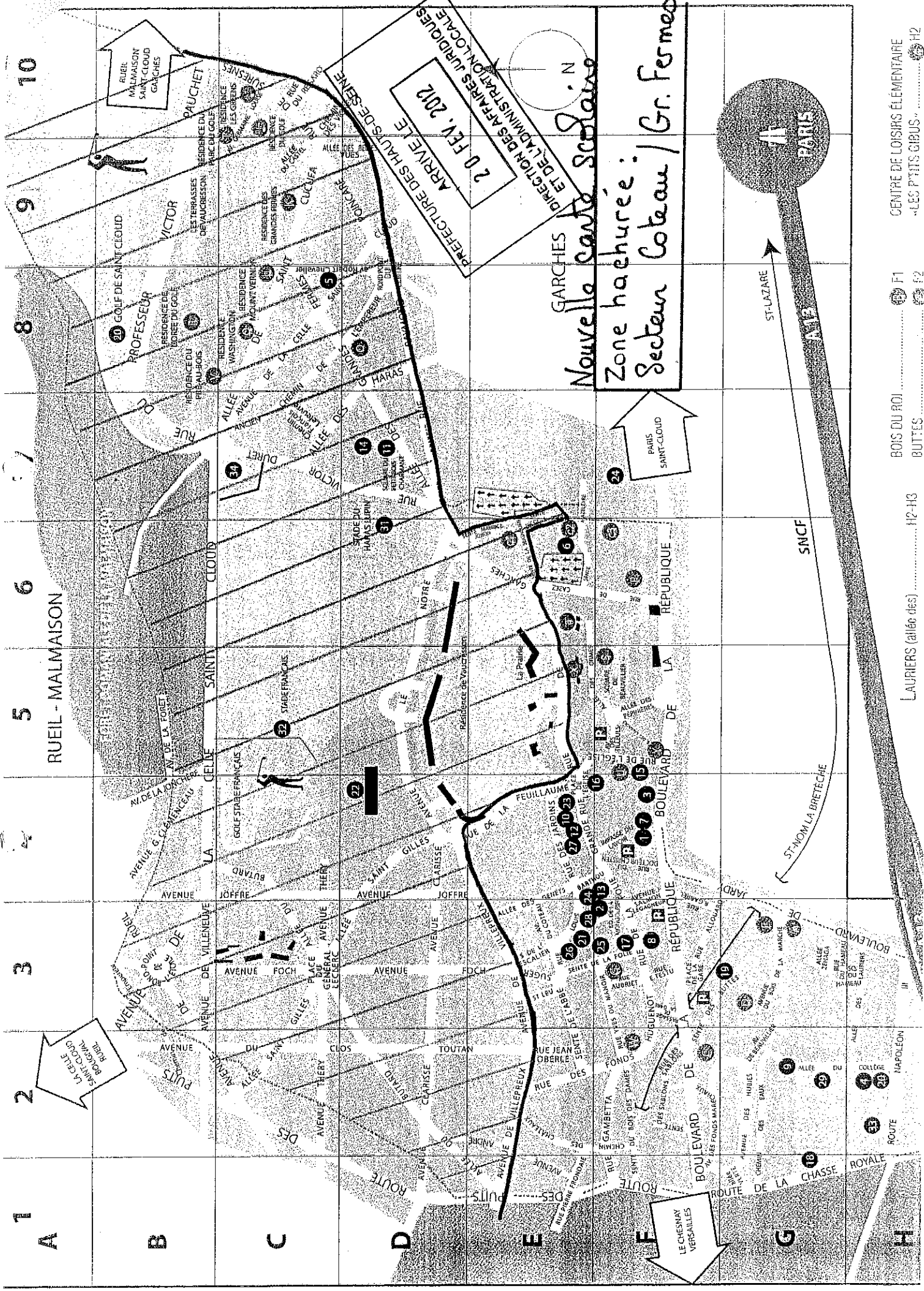


Le Maire,

Virginie MICHEL-PAULSEN

## Sectorisation scolaire

Secteur 1	Secteur 2
<p>Maternelle Peupliers Elémentaire Peupliers</p>	<p>Maternelle Grandes Fermes Elémentaire Coteau</p>
<p>Allée des Genêts Allée des Lauriers Allée des Ormes Allée des Pépinières Allée du Collège Allée Verte Allée Zénaga Avenue André (du n°10 -11) Avenue de Beauvillier Avenue des Fonds Maréchaux Avenue des Hubies Avenue des Tilleuls Avenue du Bois de la Marche Avenue du Coteau Avenue Salmon Legagneur Boulevard de Jardy Boulevard de la République Chemin des Châteaux Chemin des Eaux Grande Rue Impasse du Lavoir Passage de la Gare Place Charles De Gaulle Place de l'Eglise Route de la Chasse Royale Route Napoléon III Rue Allouard Rue Aubriet Rue de Cazes Rue de la Feuillaume Rue de la Folie Rue de L'Eglise Rue des Fonds Huguenot Rue des Jardins Rue des Sablons Rue du Docteur Christen Rue du Hameau Rue Emile Testu Rue Gambetta Rue Jean Oberlé Rue Louis Barthou Rue Pierre Frondaie Rue René Garrel Rue Saint Leu Rue Yves du Manoir Sente de la Folie Sente de l'Abbé Suger Sente de l'Escalier Sente des Buttes Sente des Lavandes Sente du Bois des Dames Sente Mazeleyre Square du Hameau</p>	<p>Allée de Saint-Cucufa Allée des Belles Vues Allée des Grandes Fermes Allée des Haras Allée du Butard Allée du Castel Allée Saint Gilles Ancien Chemin de l'Empereur Avenue André (du n°13 à la fin) Avenue Clarisse Avenue de la Celle Saint Cloud Avenue de la Forêt Avenue de la Jonchère Avenue de Rueil Avenue de Villeneuve Avenue de Villepreux Avenue du Clos Toutain Avenue Foch Avenue Georges Clémenceau Avenue Germaine Louise Avenue Joffre Avenue Le Nôtre Avenue Robert Chevalier Avenue Théry Chemin de l'Empereur Chemin des Vignes Chemin François Lefevre Place du général Leclerc Rond-Point de l'Etoile Rond-Point du Centre Route des Puits Rue de Suresnes Rue du Regard Rue Raymond Poincaré Rue Victor Duret Rue Victor Pauchet Sente Nicolas Dugué Sente de la Seigneurerie Sente Maurice Joron Rue de Garches</p> <div style="text-align: center; margin-top: 20px;">  <p>PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE ARRIVE LE 20 FEV. 2012 DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE</p> </div>



20 FEV. 2012  
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES  
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Nouvelle carte de Secteur  
Zone hachurée: Secteur Coteau / Gr. Fermes

BOIS DU ROI  
BUTTES  
LAURIERS (allég. des)  
12-13  
ST-LAZARE  
SNCF  
PARIS

BOIS DU ROI  
BUTTES  
LAURIERS (allég. des)  
12-13  
ST-LAZARE  
SNCF  
PARIS

BOIS DU ROI  
BUTTES  
LAURIERS (allég. des)  
12-13  
ST-LAZARE  
SNCF  
PARIS

BOIS DU ROI  
BUTTES  
LAURIERS (allég. des)  
12-13  
ST-LAZARE  
SNCF  
PARIS

BOIS DU ROI  
BUTTES  
LAURIERS (allég. des)  
12-13  
ST-LAZARE  
SNCF  
PARIS

BOIS DU ROI  
BUTTES  
LAURIERS (allég. des)  
12-13  
ST-LAZARE  
SNCF  
PARIS